



Province de Québec  
Vallée-Jonction  
Le 19 juillet 2021

## AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par le soussigné, Mario Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Nouvelle-Beauce que :

### La séance du conseil du 17 août 2021

La séance ordinaire du 17 août 2021 se tiendra à la Caserne incendie de Scott située au 2700, route Carrier à Scott, à compter de 18 heures.

Veillez noter que la capacité de la salle a été réduite de façon à respecter les mesures de distanciation prévues par décret. Si toutefois l'accès devait être refusé à une partie du public, la séance sera enregistrée et un lien pour accéder à cet enregistrement sera publié sur le site Internet de la MRC dans la section Calendrier et procès-verbaux : <https://www.nouvellebeauce.com/a-propos-de-la-mrc/conseil-de-la-mrc/calendrier-des-seances/archives-proces-verbaux-des-seances-de-la-mrc-de-la-nouvelle-beauce/>.

L'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 août 2021 sera disponible sur le site Internet de la MRC dans la section Dates et ordres du jour des séances : <https://www.nouvellebeauce.com/a-propos-de-la-mrc/conseil-de-la-mrc/dates-et-odj-seances/>, le 16 août 2021.

Pour toute question relative à cette séance, vous pouvez transmettre par écrit des questions à tout moment avant la tenue de la séance à l'adresse courriel suivante : [mrc@nouvellebeauce.com](mailto:mrc@nouvellebeauce.com).

Donné à Vallée-Jonction, le 19 juillet 2021.

Mario Caron  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier